

## harcelement morale au travaille

## Par serpent, le 21/09/2012 à 18:14

actuellement salariée chez un employeur, tout se passe mal depuis 2 ans l'employeur voulais me modifier mon salaire et je n'est pas accepter de signé l'avenant, depuis ce jour, elle me fais baver, elle va même a me harceler et a me guetter sur le travaille,(ce n'est pas comme ci comme ça) elle n'est jamais satisfaite, alors elle décide une rupture conventionnelle a l'amiable que j'ai refusé.(peur de signé un papier hors sujet)tout la matin quand j'arrive au travaille elle me fais une réflexion sur le travaille de la veille, impossible qu'elle me laisse tranquille, alors une fois je lui est dis qu'elle devais arrêter de me harceler, donc je me suis permis de me mettre en arrêt maladie pendant 1 mois car ça n'allais plus, quand je reprend le travaille c'est la catastrophe totale elle me fais un discours totale, pourquoi vous ne partez pas, c'est vous qui me harceler, et si je réponder j'avais toujours tort biensûr. Aidez moi svp que dois je faire? ai je le droit de me servir d'un magnétophone pour porté plainte? je ne sais plus quoi faire!

## Par Totto58, le 21/09/2012 à 18:21

Essayez de contacter l'inspection du travail en lui expliquant tous ça. Bon courage, je sais que ce n'est pas facile, je vis cela depuis 1 mois de préavis de licenciement et je sais que c'est dur de se lever le matin ...